AUTORITÉ
DES MARCHÉS FINANCIERS

215C0283
FR0000120560-FS0134

4 mars 2015

Déclaration de franchissement de seuils (article L. 233-7 du code de commerce)

NEOPOST S.A.

(Euronext Paris)

Par courrier reçu le 3 mars 2015, la société Ameriprise Financial Inc.[1] (1099 Ameriprise Financial Center, Minneapolis, MN 55474, Etats-Unis), a déclaré avoir franchi en baisse, le 25 février 2015, les seuils de 5% du capital et des droits de vote de la société NEOPOST et détenir 1 706 605 actions NEOPOST représentant autant de droits de vote, soit 4,94% du capital et 4,96% des droits de vote de cette société[2].

Ce franchissement de seuils résulte d'une cession d'actions NEOPOST sur le marché.

[1] Ameriprise Financial Inc. agit par l'intermédiaire de la société Columbia Wanger Asset Management LLC, qui détient les actions pour le compte de fonds et de clients sous mandat de gestion, elle-même détenue par la société Columbia Management Investment Advisors LLC. Ces deux sociétés sont contrôlées au plus haut niveau par Ameriprise Financial Inc.

[2] Sur la base d'un capital composé de 34 562 604 actions, représentant autant de droits de vote en application du 2ème alinéa de l'article 223-13 du règlement général.